

Le gouvernement veut accélérer le passage vers le très haut débit optique

Par *admin*

Créé le 16/02/2007 - 00:00

Le gouvernement veut accélérer le passage vers le très haut débit optique

Jeudi, 15/02/2007 - 23:00 [0 commentaire](#)

- [Diminuer la police](#)
- [Augmenter la police](#)
- [Imprimer](#)
- [Version PDF](#)

-
- [Tweeter](#)
-
-

0 avis :



[zoom](#)

Lors du Forum du très haut débit qui se tenait à Saint-Étienne les 7 et 8 février, François Loos a rappelé l'objectif que le Gouvernement s'est fixé de quatre millions d'abonnés au très haut débit en 2012. Pour y parvenir, le ministre délégué à l'Industrie entend développer, à moindre coût, les réseaux à fibre optique, favoriser l'utilisation de solutions innovantes de câblage et précâbler les logements neufs dans le cadre du label "logements multimédia".

Par ailleurs, le projet mené par le Conseil Général de la Loire permettra de relier 114 zones d'activité et 36 répartiteurs France Télécom en fibre optique. L'objectif est de permettre à 20.000 entreprises du département d'accéder à ce qui se fait de mieux en matière de télécommunications. « La Loire est ainsi exemplaire du succès de la France depuis 2002 en matière de haut débit » a annoncé le ministre pour qui le « dynamisme du marché du haut débit est très favorable pour la France ».

« Il y a aujourd'hui plus de 11,8 millions d'abonnés à l'Internet à haut débit, le seuil des 10 millions d'abonnés ayant été franchi au premier semestre 2006 avec un an et demi d'avance sur l'objectif fixé en

2002, date à laquelle, il n'y avait que 600 000 abonnés au haut débit ». « On comptait 3,5 millions de lignes dégroupées au troisième trimestre 2006. La croissance du parc d'accès dégroupés concerne maintenant essentiellement le dégroupage total, qui permet au client de ne plus payer d'abonnement téléphonique à France Télécom. Avec plus d'un million et demi d'accès, le dégroupage total représente aujourd'hui 45 % du parc de lignes dégroupées, contre 7 % début 2005, » a précisé François Loos.

« Cette tendance de fond est en grande partie tirée par les « box » qui, rappelons-le, ont été inventées en France et les offres « multiple play » (accès Internet, téléphonie illimitée et TV sur ADSL) proposées par les opérateurs. »

"54 % des foyers sont désormais équipés d'un ordinateur ; un internaute sur deux a déjà réalisé des achats en ligne. Le chiffre d'affaires du commerce électronique approche désormais les 15 milliards d'euros par an.

Il était de 700 millions d'euros en 2000 et de 1,7 milliard d'euros en 2002" a-t-il ajouté. « Les trois quarts des internautes français se connectent à Internet au moins une fois par jour, et près de 20 % d'entre eux ont un blog ; 70 % des certificats de non-gage ont été délivrés en ligne par le service « telec@artes grise » ; 5,7 millions de déclarations d'impôt ont été effectuées par Internet en 2006 (contre 3,7 en 2005), représentant 17 % des contribuables ; enfin, un nouveau site administration24h24.gouv.fr permet désormais aux internautes français d'effectuer 600 démarches administratives en ligne (Consultation des remboursements d'assurance maladie, demande d'extrait d'acte de naissance, etc.) et il continuera à s'enrichir au cours de l'année 2007. »

« Grâce aux efforts importants consentis depuis quatre ans, la France figure désormais dans le Top 5 des pays européens les plus avancés en matière d'administration électronique. ». Pour accompagner la montée des débits nécessaires aux usages des entreprises et des foyers, consommateurs de vidéo, de multimédia ou de jeux en ligne, « les opérateurs doivent investir dans de nouvelles infrastructures en déployant des réseaux en fibre optique. »

Et les annonces se sont récemment multipliées : l'opérateur historique a lancé en janvier 2006 une expérimentation de fibre optique à l'abonné sur 6 arrondissements de Paris et 6 communes des Hauts de Seine. Il a raccordé 500 clients et entre dans une phase de généralisation sur les 10 plus grandes agglomérations françaises en 2007 avec une cible fin 2008 de 200 000 abonnés sur une couverture de 1M de foyers.

Free a annoncé, en septembre 2006, un investissement de 1Mds? d'ici 2012 pour le raccordement à la fibre optique de 600 000 abonnés puis a racheté l'opérateur parisien CiteFibre ; l'offre de fibre optique de Free sera disponible avant le 30 juin 2007.

Numéricable-Noos vient de lancer une offre à 100Mbits auprès de 450 000 foyers déjà couverts par son réseau de fibre optique. L'objectif de l'opérateur est ainsi de couvrir 2,5M de foyer raccordables en fibre optique d'ici fin 2007. Neuf-Cegetel qui a racheté l'opérateur palois Médi fibre à Pau puis remporté la première délégation de service public pour développer un réseau de fibre optique résidentiel FTTH (Fiber to the home) sur 13 communes de la région parisienne représentant 500 000 habitants. Enfin, Club Internet va réaliser des expériences pilotes sur la fibre optique courant 2007.

Pour le ministre, « le bon fonctionnement du marché de l'Internet haut débit pourrait servir de tremplin à l'émergence d'un marché du très haut débit ; la France, et plus largement l'Europe, n'a pas pris de retard en terme de déploiement de réseaux très haut débit ; du côté de la demande, l'augmentation des débits semble inéluctable, avec les applications multimédia et la progression des consommations simultanées

dans les foyers ; le déploiement du très haut débit sur le territoire nécessite des investissements considérables, sans commune mesure avec le haut débit actuel ; l'Idate estime l'investissement nécessaire en France à 10 milliards d'euros pour couvrir les 40 % de la population des zones urbaines et à près de 30 milliards d'euros pour couvrir également les 60 % restants. »

Son objectif est d'atteindre 4 millions d'abonnés raccordés au très haut débit en 2012 et pour ce faire, le ministre a engagé les actions suivantes : Rendre possibles des offres de location des fourreaux ; Faciliter l'accès au génie civil existant (gaz, électricité, télécoms, réseaux d'assainissement) ; Permettre une approche locale (différenciant les zones), lors de l'analyse des marchés relatifs au très haut débit ; Mutualiser le câblage interne des immeubles entre opérateurs ; Pré-câbler les logements neufs en fibre optique dans le cadre du label « logement multimédia » ; Evaluer l'intérêt de réutiliser les câblages aériens électriques ou téléphoniques préexistants ; Promouvoir le très haut débit pour les entreprises dans le cadre du label « zones d'activité très haut débit » ; Soutenir l'action des collectivités territoriales en défendant un recours aux fonds structurels pour le financement des infrastructures très haut débit.

[Ministère de l'Industrie](#)

Noter cet article :

Recommander cet article :

-
- [Tweeter](#)
-

- **Nombre de consultations :** 85
- **Publié dans :** [Internet](#)
- **Partager :**
 - [Facebook](#)
 - [Viadeo](#)
 - [Twitter](#)
 - [Wikio](#)

[Internet](#)

URL source: <https://www.rtflash.fr/gouvernement-veut-accelerer-passage-vers-tres-haut-debit-optique/article>